

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DES CHENAUX

AVIS DE VENTE
POUR DÉFAUT DE PAIEMENT
DES IMPÔTS FONCIERS

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté des Chenaux, corporation constituée en vertu de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (L.R.Q., c. O-9), ayant son siège social au 630, rue Principale à Saint-Luc-de-Vincennes, province de Québec, G0X 3K0, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, à la salle du conseil de la MRC des Chenaux (630, rue Principale à Saint-Luc-de-Vincennes), le **JEUDI huitième** jour du mois de **JUIN** deux mille vingt-trois (**8 juin 2023**), à partir de **DIX HEURES (10 h)**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, ainsi que des intérêts et des frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette date.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu. Le prix d'acquisition de chaque immeuble sera payable immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, chèque visé ou mandat.

Numéro du rôle	Numéro(s) de lot(s)	Total des taxes
Nom du (des) propriétaire(s)		(sans les frais)

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL

6648-87-1700	3 673 997	1023,19 \$
CARLE, Jacques		

Un immeuble situé dans la municipalité de Notre-Dame-du-

Mont-Carmel, connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS SIX CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT (3 673 997) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Champlain. Sans bâtisse.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PROSPER-DE-CHAMPLAIN

9265-76-4461

5 803 654

78,54 \$

ENTREPRISE FORESTIÈRE GERMAIN INC.

Un immeuble situé dans la municipalité de Saint-Prospér-de-Champlain, connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS HUIT CENT TROIS MILLE SIX CENT CINQUANTE-QUATRE (5 803 654) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Champlain. Sans bâtisse.

DONNÉ à Saint-Luc-de-Vincennes, ce sixième jour du mois de juin deux mille vingt-trois (6 juin 2023).

BARIL, Patrick

Greffier-trésorier

630, rue Principale

Saint-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0